



Limoges le 25 janvier 2021,

Nous, personnels du service de la navigation aérienne de Limoges-Bellegarde, considérons unanimement par la présente comme indispensable l'implantation durable et renforcée d'une maintenance technique sur site, condition absolument nécessaire à l'exécution sûre et efficace des services de la circulation aérienne dont nous avons la charge. La délocalisation de celle-ci est à nos yeux tout à fait inenvisageable compte tenu :

- du nombre, de la diversité et de l'importance dans la chaîne de sécurité des moyens techniques déjà implantés (ILS CAT III, Cléopâtre, IRMA, SIGMA approche) ou à implanter à l'avenir localement (Energie, Clim, SYSAT),
- du grand projet de déplafonnement des espaces gérés au FL195 et notamment la maintenance des antennes avancées,
- des compétences associées à ces systèmes et de la nécessité d'intervention rapide pour le maintien en conditions opérationnelles de ceux-ci.

Une délocalisation de la maintenance technique aurait inévitablement des conséquences néfastes en termes d'accessibilité, de régulations et de qualité du service rendu.

L'aéroport de Limoges est un outil régional crucial pour le développement économique du nord-est de la Nouvelle Aquitaine et permet de relier sa métropole (plus de 200 000 habitants) aux grandes capitales régionales ou européennes dans un contexte ferroviaire et routier insuffisant.